

(1)

(N° 221.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 25 JUILLET 1883.

GRANDE NATURALISATION.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. WILLEQUET.

Demande du sieur Jean-Jacques-Adolphe-Stanislas-Joseph DUMOULIN.

MESSIEURS,

Le sieur Dumoulin, propriétaire, à Paliseul, né à Mondercange (grand-duché de Luxembourg), le 27 novembre 1831, sollicite la grande naturalisation.

Il réside en Belgique depuis 1868. Il s'y est marié avec une Belge. Sa conduite et sa moralité sont bonnes. Il a satisfait à ses devoirs de milice dans le grand-duché.

Il paraît résolu à rester fixé dans notre pays auquel l'attachent tous ses intérêts moraux et matériels. Le postulant déclare être prêt à acquitter le droit d'enregistrement correspondant à la demande.

La requête se présente donc dans toutes les conditions voulues par la loi ; nous concluons à sa prise en considération.

Le Rapporteur,

E. WILLEQUET.

Pour le Président,

VICTOR LUCQ.
